



Location par agence(charge fantome?)

Par **linda2001**, le **18/03/2010** à **14:50**

Bonjour,

Avant c etait une agence,mais en 2008 le proprietair a change l agence immobilier.Depuis 2008 l agence n a plus envoye la facture de l eau jusqu au decembre 2009,en laissant croire au proprietaire qu on paye pas;pourtant on paye une charge mansualise par mois. Au final nous avons paye meme si la facture etait tres elevee,mais l agence nous a augmantee la mensualitee par mois(c est normal qu ils decide a notre place?).L agence reclame depuis leur arrivee2008 des charges qui n etait pas prevu avant(on n a pas renouvee le bail),ca aussi c est normal? Et encore une absurdite,ils nous a pretendu de paye le netoyage du couloire,mais il n y a pas de societe de netoyage cars le proprietair n a pas donnee son accord(c est normal de payee une service qui n existe pas et que du temps en temps c est moi meme que je netoye le couloire?).Merci d avance pour les reponces.